



NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le cadre général

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par la commune.

Il est le bilan financier de la commune qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présente les résultats comptables de l'exercice.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette comptabilité permet de suivre en permanence la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées. Elle a également pour objectif de retracer l'exécution du budget et de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

La commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf dispose de 3 budgets :

- Le budget principal de la commune
- Le budget assainissement
- Le budget Lotissement Fromental

Cette note apporte des informations complémentaires aux élus ainsi qu'aux administrés.

BUDGET PRINCIPAL

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultats de fonctionnement pour l'année 2023

Recettes de fonctionnement	430 042.11
Dépenses de fonctionnement	<u>- 370 771.78</u>
Résultat de l'exercice 2023	59 270.33
Excédent reporté 2022	<u>47 141.19</u>
Excédent global de fonctionnement à reporter au BP 2024	106 411.42

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement 2023 se sont élevées à 430 042.11 €.

CHAPITRE	CA 2022
013 - Atténuation de charges	3 711.15 €
70 - Produits des services	12 873.17 €
73 - Impôts et taxes	87 148.62 €
731 - Fiscalité directe	100 944.00€
74 - Dotations et participations	129 745.55 €
75 - Autres produits de gestion courante	95 143.45 €
77 - Produits exceptionnels	476.17 €
TOTAL	430 042.11 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)	47 141.19 €

Chapitre 013 : Il comprend les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et la mise à disposition de l'agent d'entretien au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin.

Chapitre 70 : Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la garderie (4 707.00€), les redevances d'occupation du domaine public (2 014.86€) et le remboursement des frais de personnel pour le budget assainissement (4 459.07€).



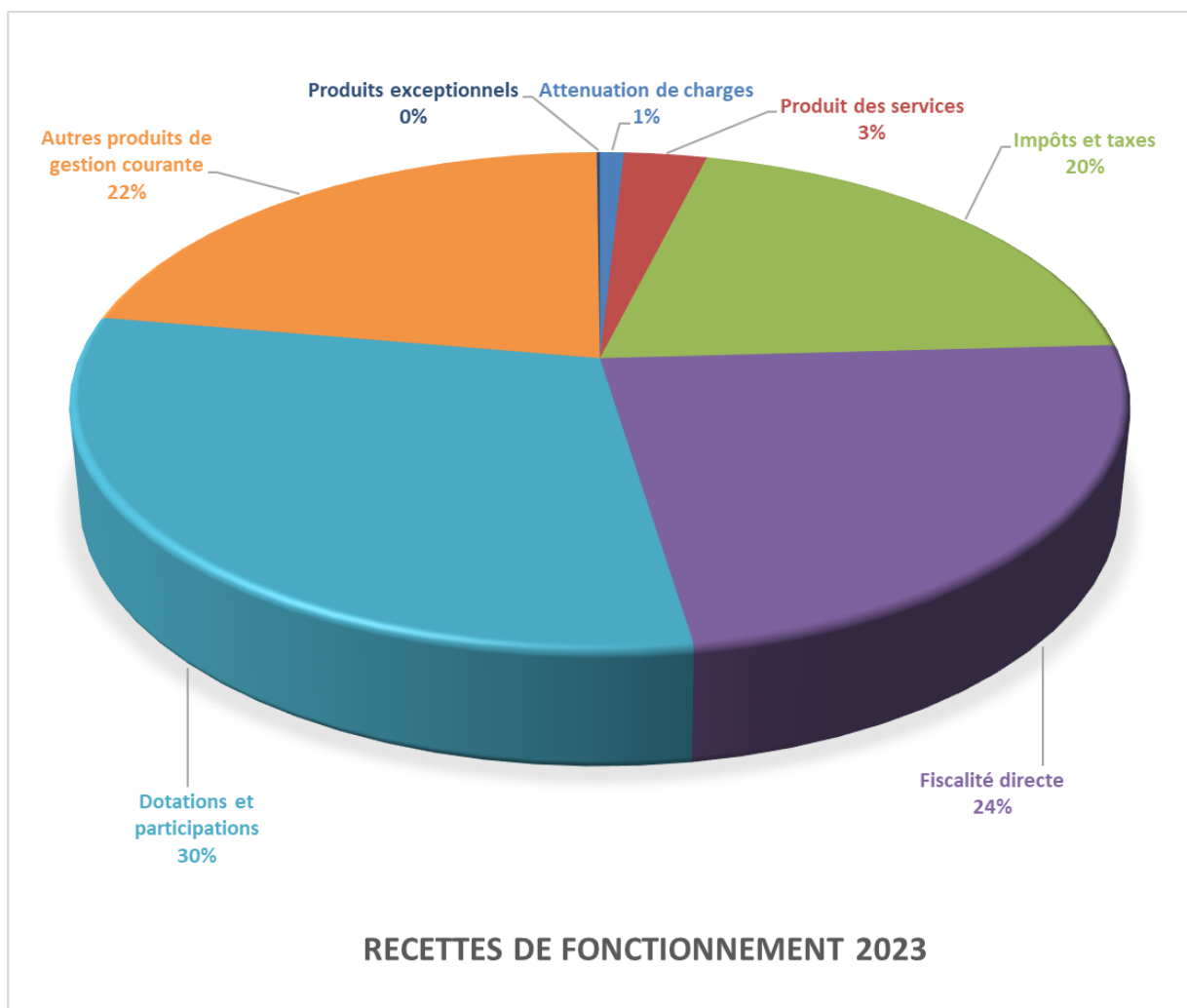
Chapitre 73 : Les recettes de ce chapitre sont l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes (57 515.47 €), le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (8 115.00 €) et le fonds Départemental des droits de mutation à titre onéreux (21 518.15 €)

Chapitre 731 : Ce chapitre représente presque 25 % des recettes de fonctionnement. Il concerne la fiscalité locale (100 944.00 €).

Chapitre 74 : Il concerne les dotations de l'Etat (80 525.90 €), les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux (12 621.00 €), la subvention de la région pour le transport scolaire (4 521.81 €), la participation des communes dont les enfants sont scolarisés dans notre école (12 337.09 €), la participation de la Communauté de communes pour l'entretien des voiries, balades vertes et le contingent d'aide social (8 961.52 €). Concernant cette dernière recette, elle est beaucoup moins élevée cette année car la communauté de communes n'a pas versé à temps sa participation aux frais d'entretien de la voirie et des balades vertes. Cette somme se retrouvera sur le BP2024.

Le chapitre 75 concerne essentiellement l'encaissement des locations des salles, des logements communaux et bureaux divers et des fermages (93 796.19 €).

Le chapitre 77 comprend des produits exceptionnels comme divers remboursements (476.17 €).



Récapitulatif des recettes de fonctionnement Comparaison avec l'année 2022

CHAPITRE	INTITULE	CA 2022	CA 2023
002	Résultat de fonctionnement	46 339.16 €	47 141.19 €
013	Atténuation de charges	3 601.87 €	3 711.15 €
042	Opérations d'ordres	3 503.01 €	0.00 €
70	Produits des services	16 142.82 €	12 873.17 €
73	Impôts et taxes	181 325.81 €	87 148.62 €
731	Fiscalité directe	0.00 €	100 944.00 €
74	Dotations et participations	136 673.69 €	129 745.55 €
75	Autres produits (dont loyers)	90 151.54 €	95 143.45 €
77	Produits exceptionnels	105.55 €	476.17 €
TOTAL DES RECETTES		474 340.44 €	430 042.11 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 370 771.78 €.

CHAPITRE	CA 2023
011 - Charges à caractère général	115 447.74 €
012 - Charges de personnel	209 786.14 €
014 - Atténuations de produits	931.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	35 188.73 €
66 - Charges financières	8 098.57 €
68 - Charges exceptionnelles	356.60 €
023 - Virement section d'investissement	0.00 €
042 - Opérations d'ordre	963.00 €
TOTAL	370 771.78 €

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les fournitures et travaux d'entretien de la voirie, les impôts et taxes payés par la commune, les primes d'assurance, les fournitures scolaires, etc.

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (salaires + toutes les charges afférentes).

Chapitre 014 : Il s'agit du fonds de péréquation intercommunal et communal.

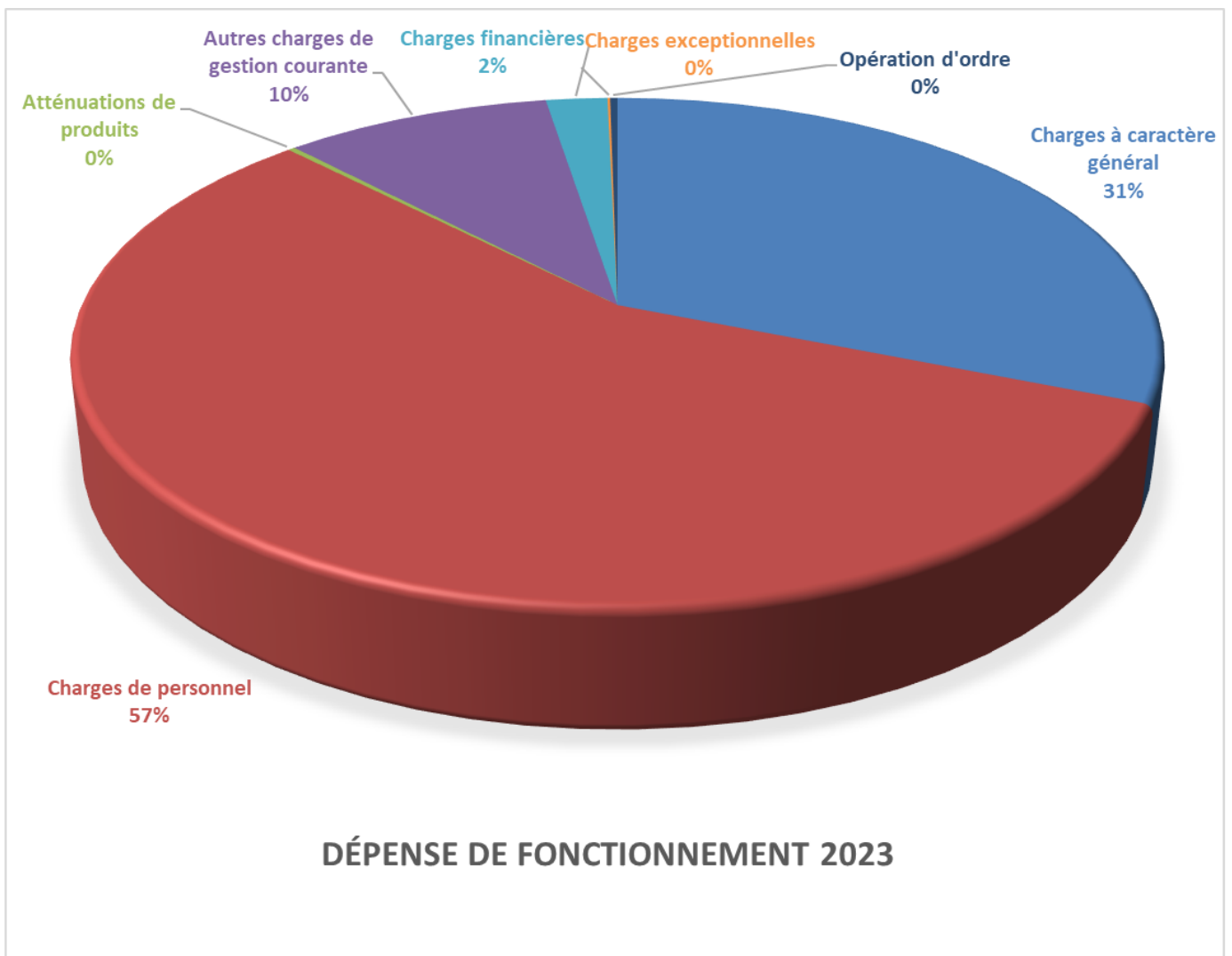
Chapitre 65 : Ce chapitre retrace le versement des indemnités et cotisations des élus pour 28 269.86 € ; les subventions de fonctionnement aux associations pour 4 675.00 € et autres contributions pour 2 242.50 € (contribution au SYDESL et à l'Agence Technique Départementale).

Chapitre 66 : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 68 : Ce chapitre comprend les charges exceptionnelles. Il s'agit d'annulation d'impayés de loyers datant de quelques années.

Chapitre 023 : Ce chapitre correspond au virement à la section d'investissement.

Chapitre 042 : Ce chapitre correspond aux opérations d'ordre concernant l'amortissement des travaux sur l'éclairage public.



Récapitulatif des dépenses de fonctionnement Comparaison avec l'année 2022

CHAPITRE	INTITULE	CA 2022	CA 2023
011	Charge à caractère général	127 778.24€	115 447.74€
012	Charge de personnel	199 186.75€	209 786.14€
014	Atténuation de produits	752.00€	931.00€
65	Autres charges	36 099.74€	35 188.73€
66	Charges financières	9 837.87€	8 098.57€
68	Charges exceptionnelles	467.15€	356.60€
023	Virement section d'investissement	0.00€	0.00€
042	Opération d'ordre	963.00€	963.00€
TOTAL DES DEPENSES		375 084.75€	370 771.78€

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultats d'investissement pour l'année 2023

Recettes d'investissement	55 648.89
Dépenses d'investissement	- 65 255.26
Résultat de l'exercice 2023	- 9 606.37
Déficit reporté 2022	- 52 114.50
Déficit global d'investissement à reporter au BP 2023	- 61 720.87

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se sont élevées à 55 648.89€



Elles sont principalement composées de l'amortissement des travaux du SYDESL (963.00€), de la perception de la taxe d'aménagement (1 973.95€), du Fonds de Compensation de la TVA (153.80€), de l'affectation des résultats (52 114.50€) et des cautions des logements communaux (443.64€).

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 65 255.26€.

Elles sont principalement composées des opérations d'investissement (acquisition d'une table et de 6 chaises pour les tous petits à la cantine = 639.82€ et acquisition de 10 chaises pour l'école= 404.64€), du remboursement du capital des emprunts (63 320.80€) et des cautions rendues aux locataires sortants (890.00€).

CA 2023 INVESTISSEMENT COMMUNE

DEPENSES INVESTISSEMENT					RECETTES INVESTISSEMENT				
CPTE	DESIGNATION	BP 2023	CA 2023	RAR	CPTE	DESIGNATION	BP 2023	CA 2023	RAR
001	Invt reporté	52 114.50 €	- €	- €	021	vrmt section fct	63 519.19 €	- €	- €
21312-040	tx régie bâtiments école	- €	- €	- €	024	produits des cessions	3 000.00 €		- €
1641	Emprunts	64 000.00 €	63 320.80 €	- €			- €	- €	- €
165	Cautions	1 000.00 €	890.00 €	- €	28041582	bât et infrastructures	963.00 €	963.00 €	- €
				- €	10226	taxe aménagement	2 000.00 €	1 973.95 €	- €
					10222	FCTVA	150.00 €	153.80 €	- €
					1068	Excéd de fct capitalisé	52 114.50 €	52 114.50 €	- €
					165	Cautions	1 000.00 €	443.64 €	- €
OPERATION 82 - ACQUISITION DE MATERIEL					OPERATION 82 - ACQUISITION DE MATERIEL				
2184	Mat de bureau et mobilier	621.00 €	1 044.46 €				- €	- €	- €
2188	autres immo corporelles	1 011.19 €	- €						
	Sous-Total	1 632.19 €	1 044.46 €						
OPERATION 81 - TRAVAUX DE BATIMENTS					OPERATION 8 - TRAVAUX DE BATIMENTS				
2132	Constr bat privés	4 000.00 €	- €	3 471.71 €					
	TOTAL	122 746.69 €	65 255.26 €	3 471.71 €		TOTAL	122 746.69 €	55 648.89 €	- €

Récapitulatif du résultat comptable de l'exercice 2023

INTITULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	430 042.11€	55 648.89€	485 691.00€
DEPENSES	370 771.78€	65 255.26€	436 027.04€
SOLDE D'EXCECUTION	+59 270.33€	-9 606.37€	+49 663.96€

Résultat de clôture

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		47 141.19€	52 114.50€		52 114.50€	47 141.19€
Opération de l'exercice	370 771.78€	430 042.11€	65 255.26€	55 648.89€	436 027.04€	485 691.00€
TOTAUX	370 771.78€	477 183.30€	117 369.76€	55 648.89€	488 141.54€	532 832.19€
Résultats de clôture		106 411.52€	61 720.87€			44 690.65€
Restes à réaliser	0.00€	0.00€	3 471.71€	0.00€	3 471.71€	0.00€
TOTAUX CUMULES	370 771.78€	477 183.42€	120 841.47€	55 648.89€	491 613.25€	532 832.19€
RESULTATS DEFINITIFS		106 411.52€	65 192.58€			41 218.94€



BUDGET ASSAINISSEMENT

LA SECTION D'EXPLOITATION

Résultats d'exploitation pour l'année 2023

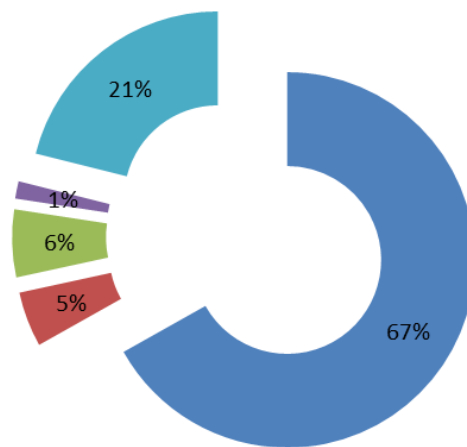
Recettes d'exploitation	42 931.16
Dépenses d'exploitation	- 44 105.69
Résultat de l'exercice 2023	- 1 168.53
Excédent reporté 2022	+ 9 493.08
Excédent global de fonctionnement à reporter au BP 2024	8 324.55

LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation 2023 se sont élevées à 42 937.16 €.

Recettes d'exploitation 2023

- Redevance et taxes d'assainissement collectif
- Participation de Châteauneuf
- Don
- FCTVA
- Amortissements des subventions

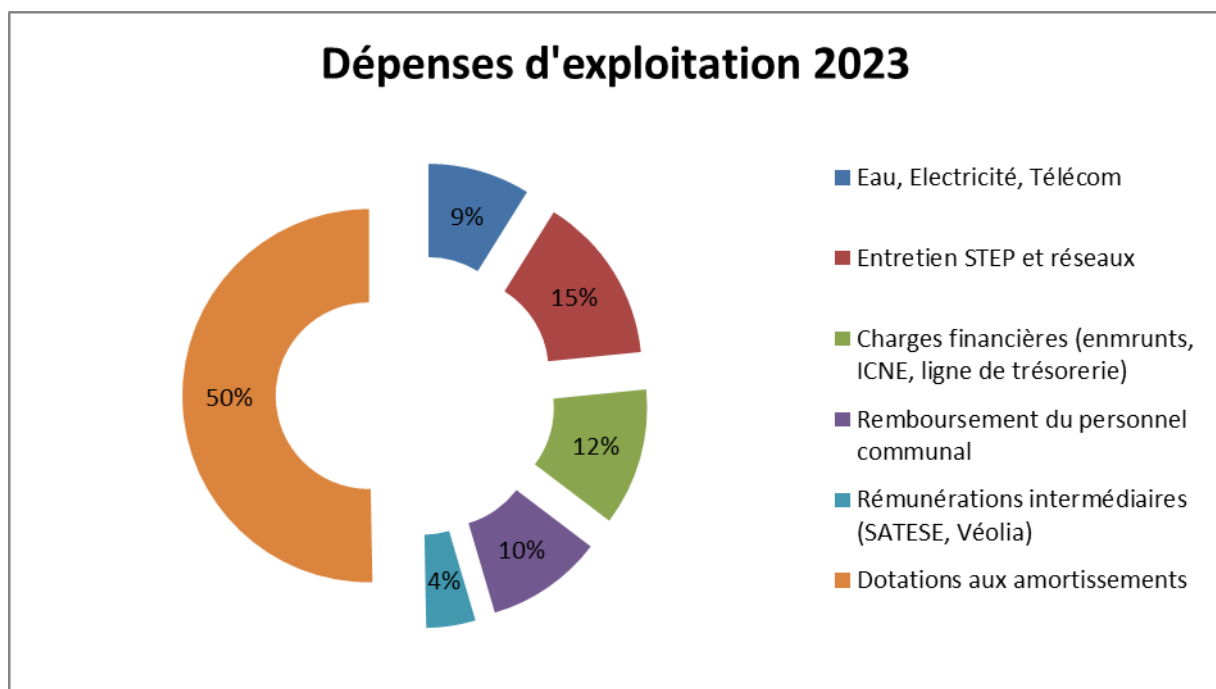


Récapitulatif des recettes d'exploitation Comparaison avec l'année 2022

INTITULE	CA 2022	CA 2023
Redevance d'assainissement collectif	18 798.79€	21 204.97€
Taxes de raccordement au réseau d'assainissement collectif	10 000.00€	7 500.00€
Participation de Châteauneuf	4 548.41€	2 038.42€
Amortissements des subventions	2 190.94€	9 055.20€
Don	0.00€	2500.00€
FCTVA	0.00€	638.57€
TOTAL DES RECETTES	35 538.14€	35 538.14€

LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 44 105.69 €.



Récapitulatif des dépenses d'exploitation Comparaison avec l'année 2022

INTITULE	CA 2022	CA 2023
Fournitures (eau, électricité, télécom)	3 770.87€	3 905.63€
Frais postaux	13.94€	0.00€
Entretien station d'épuration et réseaux d'assainissement	5 452.80€	6 420.00€
Rémunérations intermédiaires (SATESE, Véolia)	1 561.48€	1 880.21€
Charges financières (emprunt, ICNE, ligne de trésorerie)	7 701.49€	5 256.76€
Dotations aux amortissements	6 445.02 €	22 184.02 €
Remboursement du personnel communal	5 539.98€	4 459.07€
TOTAL DES RECETTES	30 485.58€	44 105.69€

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultats d'investissement pour l'année 2023

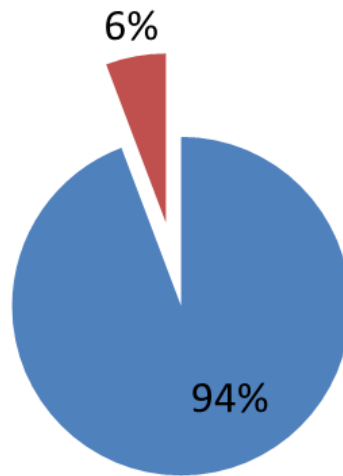
Recettes d'investissement	23 537.55
Dépenses d'investissement	- 37 453.60
Résultat de l'exercice 2023	- 13 916.05
Déficit reporté 2022	<u>+ 56 541.97</u>
Déficit global d'investissement à reporter au BP 2024	+42 625.92

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se sont élevées à 23 537.55€

Recettes d'investissement 2023

■ amortissements ■ FCTVA

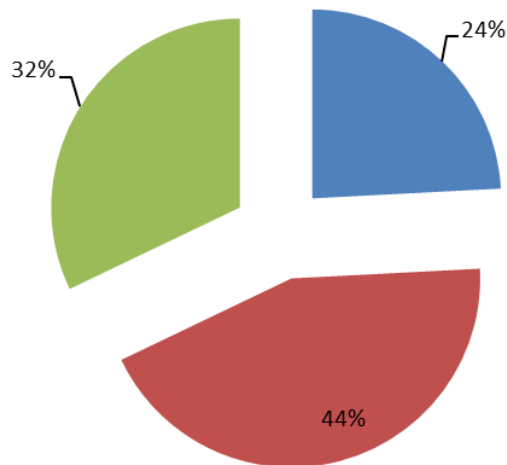


LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 37 453.60€.

Dépenses d'investissement 2023

■ amortissement des subvention ■ RAR 2022 ■ Emprunt



Récapitulatif du résultat comptable de l'exercice 2023

INTITULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	42 937.16€	23 537.55€	66 474.71€
DEPENSES	44 105.69€	37 453.60€	81 559.29€
SOLDE D'EXCECUTION	-1 168.53€	-13 916.05€	-15 084.58€

Résultat de clôture

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		9 493.08€		56 541.97€		66 035.05€
Opération de l'exercice	44 105.69€	42 937.16€	37 453.60€	23 537.55€	81 559.29€	66 474.71€
TOTAUX	44 105.69€	52 430.24€	37 453.60€	80 079.52€	81 559.29€	132 509.76€
Résultats de clôture	1 168.53€		13 916.05€		15 084.58€	
Restes à réaliser	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€
TOTAUX CUMULES	44 105.69€	52 430.24€	37 453.60€	80 079.52€	81 559.29€	132 509.76€
RESULTATS DEFINITIFS		8 324.55€		42 625.92€		54 950.47€

BUDGET LOTISSEMENT FROMENTALE

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultats de fonctionnement pour l'année 2023

Recettes de fonctionnement	21 299.00
Dépenses de fonctionnement	<u>- 21 539.86</u>
Résultat de l'exercice 2023	- 240.86
Excédent reporté 2022	<u>42 487.48</u>
Excédent global de fonctionnement à reporter au BP 2024	42 246.62

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 21 299.00 €.

Récapitulatif des recettes de fonctionnement Comparaison avec l'année 2022

INTITULE	CA 2022	CA 2023
Variation en cours de production de biens	21 299.00€	21 299.00€
TOTAL DES RECETTES	21 299.00€	21 299.00€

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 21 539.86 €.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement Comparaison avec l'année 2022

INTITULE	CA 2022	CA 2023
Variation en cours de productions de biens	21 299.00€	21 299.00€
Autres charges diverses	0.00€	240.86€
TOTAL DES RECETTES	21 299.00€	21 539.86€

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultats d'investissement pour l'année 2023

Recettes d'investissement	21 299.00
Dépenses d'investissement	<u>- 21 299.00</u>
Résultat de l'exercice 2023	0.00
Déficit reporté 2022	<u>- 21 299.00</u>
Déficit global d'investissement à reporter au BP 2024	-21 299.00

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se sont élevées à 21 299.00 €.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 21 299.00€.

Aucune opération n'a été réalisée en investissement sur le compte administratif lotissement fromentale 2023 mise à part la reprise et la constatation de stocks.

Récapitulatif du résultat comptable de l'exercice 2023

INTITULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	21 299.00€	21 299.00€	42 598.00€
DEPENSES	21 539.86€	21 299.00€	42 838.86€
SOLDE D'EXCECUTION	- 240.86€	0.00€	- 240.86€

Résultat de clôture

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		42 487.48€	21 299.00€		21 299.00€	42 487.48€
Opération de l'exercice	21 539.86€	21 299.00€	21 299.00€	21 299.00€	42 838.86€	42 598.00€
TOTAUX	21 539.86€	63 786.48€	42 598.00€	21 299.00€	64 137.86€	85 085.48€
Résultats de clôture		42 246.62€	21 299.00€			
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	21 539.86€	63 786.48€	42 598.00€	21 299.00€	64 137.86€	85 085.48€
RESULTATS DEFINITIFS		42 246.62€	21 299.00€			20 947.62€